

ORDRE DU JOUR:

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1er juillet 2020.

DELIBERATIONS

- **≻**Commissions communales :
- **OCCID**: validation des membres.
- ➤ Subvention exceptionnelle au Pau Nousty Sports
- Limitation de vitesse à 30km/h dans le cœur du village
- >Achat terrain Mentières.

PORTE à CONNAISSANCE

- ➤ Parole au Maire :
- ○Point COVID-19
- oPoint évènements été
- OPoint intercommunalité : nouvelle organisation suite aux élections.
- ➤ Parole aux Adjoints :
- **OMichel Courades:**
 - Avancement des divers travaux routiers de la commune.
 - Engagements des représentants de Nousty dans le cadre de l'intercommunalité et des divers syndicats.

Sophie Raymond:

- **■**Communication
 - -Bilan sur la communication faite pour la demi-journée du 25/07/2020
 - -Point d'avancement du Site Internet
 - -Agenda annuel des manifestations à venir sur la commune.
 - -Communication aux Noustysiens : publication du Nousty Mag / sous forme de Gazette pour septembre.

Action Sociale

- -Sujets courants : Accompagnement de personnes sur la commune
- -Préparation de la première réunion du CCAS
- -Lien avec l'intercommunalité

PCS

- -Point sur la mise à jour du PCS
- -Présentation de la nouvelle Chaîne d'Alerte.

OBertrand Candoré:

- ■Avancement Église
- Avancement Cuisine salle de Sports
- ■Site Internet.

OChristine Caperaa:

- ■Commissions "vie du village":
 - -Point sur les animations de l'été
 - -Point sur les projets et animations à venir

o Bruno Mouligné:

- ■Ecole: protocole sanitaire et rentrée
- ■Personnel : -arrivée de Pierrick et réunion du 31/08
 - -début de la mise en place du RIFSEEP
- •Budget : financement des projets.

INFORMATIONS DIVERSES



L'an deux mille vingt et le 25 août, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Nousty, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison Pour Tous (changement de salle compte tenu du COVID-19. La Préfecture a été informée de ce changement en date du 19 mai 2020), sous la présidence de M. BORDE-BAYLACQ CLAUDE, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE	Mme TOUSSAINT Mireille
ETAIENT PRESENTS	Présents: BAYARD Christophe, CANDORE Bertrand, CAZENAVE Jean-Marc, COURADES Michel, FERNANDEZ Béla, MATEO Joëlle, MOULIGNE Bruno, NABARRA- LABARRERE Laurent, RAMADE Yann, RAYMOND Sophie, RICAU Sylvie, TOUSSAINT Mireille; Conseillers Municipaux
PROCURATIONS	BATARD Estelle, procuration à RAYMOND Sophie; CAPERAA Christine, procuration à MOULIGNE Bruno; KOHUT-SVELKO Nicolas, procuration à CANDORE Bertrand; LASSUS Sophie, procuration à BORDE-BAYLACQ Claude; LUCAS Céline, procuration à COURADES Michel; VERDIER Laurent, procuration à CAZENAVE Jean-Marc.
ABSENT	-

Ouverture de la séance : 19h06.

er

1° Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1 juillet 2020.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 ° DELIBERATIONS

>Commissions communales:

• CCID : validation des membres.

Suite au conseil municipal du 1 juillet, 12 personnes avaient été retenues pour composer la commission communale des impôts. Or suivant la réglementation, la commune de Nousty, 1600 habitants, doit présenter 12 titulaires et 12 suppléants et non 6 par catégorie.

Définition C.C.I.D:

Cette commission communale, en collaboration avec les services fiscaux, à la charge d'évaluer les valeurs locatives des propriétés bâties à chaque modification physique des locaux, valeurs locatives qui servent de base pour le calcul des quatre taxes locales.



Proposition des membres :

Titulaires:

Mme BUREU Marie-Thérèse; Mme DOUMENGES Marie-France; M. CAZABAN André; M. COUCUROU Alain; M. HUMARAUT Pierre; M. MOULUQUET Jean; M. BORDE-BAYLACQ Jean-Marc; M. BOUE-LAPLACE Jean; M. CAZENAVE-TAPIE Alain; M.CUYAUBE Régis; M. FRECHOU Serge; M. FRECHOU Christian.

Suppléants :

M. CAZAUX David; Mme BERNADETS Nadine; M. BEBIOT Jean-Louis; M. LAGARRUE Bernard; M. LAMUDE Gilles; M. LACQ Frédéric; Mme ALMANZA Marie-Cécile; Mme MARTINEZ Sabine; M. LAGARRUE Pierre; M. PEYROUS Jean; Mme DESCHEEMAKER Sophie; M. YCHE Jean-Claude.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents pour la liste des membres pour la composition de la CCID.

➤ Subvention exceptionnelle au Pau Nousty Sports

Suite au courrier du PNS et après en avoir discuté lors des deux derniers conseils, le conseil municipal doit désormais donner réponse au club.

POUR RAPPEL : voici ce qu'il avait été évoqué le 08/06/2020 :

- -Le PNS a fait une demande auprès de la mairie pour une aide exceptionnelle de 6 000€ compte tenu du contexte du COVID-19.
- -Le PNS a également fait des demandes aux autres collectivités. La subvention de la mairie est actuellement de 9 000€.
- -La commission propose une aide au PNS en deux temps : 3 000€ maintenant, puis après étude des finances des autres associations, éventuellement un deuxième versement pourrait être fait.
 -M. le Maire estime qu'il faut soutenir le club. Il pense également qu'il faudrait se renseigner auprès de la CCNEB quant à une aide financière de leur part.

Après avoir fait un rappel des éléments, M. le Maire propose d'allouer au PNS une subvention exceptionnelle de 3 000€.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents, afin d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000€ au PNS.



Limitation de vitesse à 30km/h dans le cœur du village



Après l'aménagement de la rue du Bourg et suite à discussions, M. le Maire propose de porter la réglementation du cœur du village, à 30 km/h. Ainsi, les rues concernées sont les suivantes :

- -rue du Bourg
- -rue des Pyrénées
- -chemin des Prés
- -rue Saint Julien
- -le chemin du Soleil Levant possède déjà, en centre du village, avant l'école maternelle, une zone à 30 km/h.

Le conseil municipal relève que cette réflexion devrait également être menée pour la RD 213 (vers Soumoulou) et la RD 713 (vers Artigueloutan).

Le conseil municipal vote à l'unanimité en faveur d'une limitation de vitesse à 30 km/h dans le cœur du village.

>Achat terrain Mentières.

er

Lors du conseil municipal du 1 juillet, M. le Maire avait proposé l'acquisition du terrain « Mentières ».

(<u>POUR RAPPEL</u>: M. le Maire a rencontré la famille Mentières et cette dernière est prête à vendre le terrain pour 7 500 €.

De plus, M. le Maire informe le conseil qu'il y a un historique avec ce terrain. En effet, il y plusieurs dizaine d'années, un accord avec la famille Fréchou, avec échange de parcelles, avait été passé. Cet accord consistait en un échange entre, la parcelle de l'actuel parking de l'église, (parcelle déjà « constructible ») et la parcelle dite « Mentières » (qui devait devenir « constructible »). Or cette dernière, à ce jour, n'est jamais passée « constructible ».)



M. le Maire estime que ce terrain peut être intéressant pour la commune, notamment dans l'optique de la création du parcours de santé, ou bien dans la continuité de l'aire située au niveau du lavoir.

La superficie du terrain est de 1 200 m². M. le Maire demande aux conseillers de se prononcer.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents pour l'achat du terrain « Mentières ».

3° PORTE à CONNAISSANCE

➤ Parole au Maire :

OPoint COVID-19

La gestion de la crise COVID a été bien gérée, notamment jusqu'à la fin des cours (début juillet), ainsi que les événements qui ont eu lieu sur la commune. Il semble qu'il y ait des « rebonds » lié au virus et il faut donc continuer à être vigilant.

Vigilance notamment par rapport à la reprise des diverses activités : rentrée scolaire ; reprise des entraînements du PNS ; reprise des différentes sections de l'ACLAN. Un travail est d'ailleurs en cours, afin d'organiser au mieux les flux de personnes, l'utilisation des bâtiments, les mesures d'hygiène.

OPoint évènements été

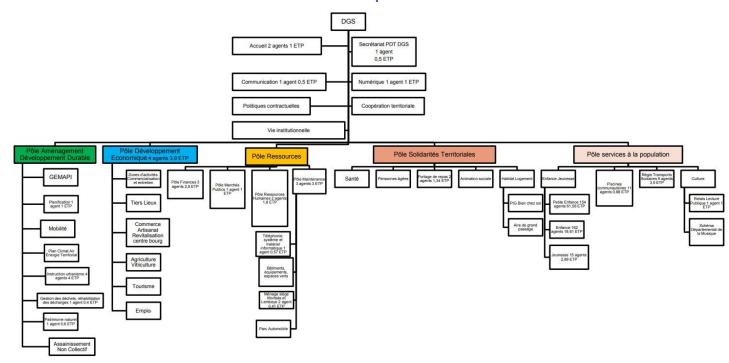
- **-Le ciné en plein air :** cet évènement était une bonne initiative et la fréquentation a été bonne.
- -Les fêtes du village: la décision a été prise de les annuler. La messe quant à elle, a été maintenue. Si la situation sanitaire le permet, M. le Maire propose, en contrepartie des fêtes du village annulées, d'essayer d'organiser un évènement festif à la fin de l'année, au moment de noël.

OPoint intercommunalité : nouvelle organisation suite aux élections.

Suite aux renouvellements des conseils municipaux, l'intercommunalité, au mois de juillet, a pu se mettre en place et se structurer. Par rapport au précédent mandat, la CCNEB a mis en place une nouvelle organisation et est passée de 16 à 8 vices présidents. Chaque vice président est assisté d'un délégué (au nombre donc de 8 également).

L'organigramme de la CCNEB: https://www.cc-nordestbearn.fr/la-communaute/organigramme





Puis lors de la seconde réunion de la CCNEB, les conseillers communautaires, ont travaillé sur la répartition des 24 thématiques au sein des différentes commissions. Concernant Nousty, M. le Maire informe le conseil que lui-même est chargé du suivi du dossier de déploiement de la Fibre ; Mme Raymond participe à la commission « Tourisme » ; M. Courades aux commissions « Bassin du Gave de Pau » et « EPFL » (établissement public foncier local).

➤ Parole aux Adjoints :

OMichel Courades :

- Avancement des divers travaux routiers de la commune.
- -Rue du Bourg : le chantier et les aménagements sont terminés. La problématique de l'écoulement de l'eau a entraîné un changement d'où la pose de grilles au niveau des écluses. Le financement de ces travaux a entièrement été pris en charge par la conseillère départementale, Mme Cabanne. Les riverains semblent satisfaits.
- -cheminement doux : le cheminement piéton, chemin d'Artigueloutan, est terminé et relie le rondpoint pratiquement jusqu'au cimetière.
- Suite aux échanges, le conseil municipal relève que d'autres cheminements piétons sont à prévoir, comme par exemple sur la RD 213, entre Nousty et Soumoulou.
- -Giratoire RD 817: les travaux ont débuté ce jour, le mardi 25 août 2020, par la pose de la signalisation et des gaines. Les travaux vont durer plusieurs mois, avec une fin de chantier prévue pour début 2021. les travaux actuels concernent le giratoire en lui-même ainsi que la descente vers le village (Rue du Pic du Midi, Rue du Bourg). Par contre, ils ne concernent pas, la partie nord, vers la rue de la zone artisanale.



- -Place de la pétanque : le coffret de l'horloge électrique, malgré la pose de cadenas, est régulièrement ouvert afin de forcer l'éclairage public. Faute de discipline, la municipalité a opté pour une autre solution. Il a été décidé de connecter l'éclairage de la pétanque au réseau de l'éclairage public. La lumière sera donc coupée à minuit.
- **-Eclairage public :** presque tout le territoire de la commune est concerné par la coupure de l'éclairage public à 23h30. Il ne reste que la partie Ouest de la commune qui reste à connecter au réseau.

Bruno Mouligné :

■Ecole: protocole sanitaire et rentrée

La commission « affaires scolaires » se réunit vendredi.

M. Mouligné a rencontré plusieurs fois Mme Betbèze, la directrice de l'école, afin de préparer la rentrée.

A noter pour cette rentrée 2020/ 2021 : 187 élèves inscrits ; l'affichage des classes se fera le mardi matin, jour de la rentrée ; changement des horaires avec un décalage de quinze minutes (8h30-12h00 et 13h45-16h15). Concernant le COVID, le seul point qui pose problème est le brassage des élèves. Celui-ci est inévitable en garderie (matin, midi et soir) et pendant le temps de la cantine. En effet, de mai à juillet dernier, trois personnes supplémentaires avaient été recrutées, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le dernier protocole sanitaire, fortement allégé, a été communiqué aux agents (et aux parents par le biais de la directrice). Le protocole sera respecté par les agents tout comme cela a été le cas ce printemps.

De plus, en vue de la rentrée, des travaux de « rafraîchissement » ont été entrepris (travaux de peinture dans les deux cours).

■Personnel : -arrivée de Pierrick et réunion du 31/08

- -M. Zacher est entré en poste le 3 août dernier. Il fait preuve d'une très bonne implication dans son travail et d'initiative. Il semble également faire un bon binôme équipe avec M. Miegebielle.
- -Une réunion de rentrée avec l'ensemble du personnel est prévue le lundi 31 août.

-début de la mise en place du RIFSEEP

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est obligatoire depuis le 1er janvier 2016. Ce dispositif permet de sécuriser le régime indemnitaire des agents et de le justifier auprès du trésorier.

M. Mouligné indique également au conseil, qu'il souhaite travailler sur le dossier « Compte Épargne Temps », ainsi que sur les emplois du temps de chaque agent.

Budget : financement des projets.

La clôture du CA 2019 et le budget 2020 ont été transmis au contrôle de légalité et au trésorier. A ce jour pas de retour, ni de remarques.

Financements des différents projets :

- -Enfouissement des réseaux : le SDEPA va porter le projet financier. Ceci est plus intéressant pour la commune.
 - -Eglise : le devis et donc le coût des travaux est toujours en attente.
- M. Bayard intervient afin d'obtenir quelques précisions :



- -La mairie est-elle en mesure de faire respecter les mesures sanitaires préconisées par le protocole ? M. le Maire et M. Mouligné lui assurent que celles-ci seront respectées.
- -Est-il prévu un cahier de suivi des travaux réalisés par les services techniques.

Effectivement un suivi est prévu par le biais de fichier excel, mis en place par M. Candoré.

-Concernant les travaux de l'église, de mémoire une ligne dans le budget avait été prévu pour un montant de 40 000 €. Compte tenu que la commune possède la trésorerie nécessaire pour exécuter les travaux, M. Bayard souhaite savoir pourquoi la commune compte les financer par un emprunt?

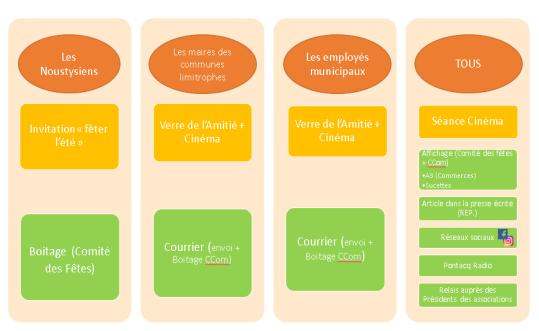
M. Mouligné informe M. Bayard que cette pratique est plus cohérente pour la commune. En effet, si lors de la construction du budget une partie de l'excédent du fonctionnement est transféré en investissement, celui-ci ne peut être dépensé qu'en investissement. Si les crédits ne sont pas dépensés en fin d'année en investissement, il n'est pas possible de rebasculer les crédits en section de fonctionnement et donc de les réutiliser pour le prochain budget (et de les englober dans la part d'autofinancement). Ils seront repris en investissement sur l'exercice budgétaire suivant. Malgré ces explications, M. Bayard s'inquiète quant à l'endettement de la commune.

Sophie Raymond :

Communication

-Bilan sur la communication faite pour la demi-journée du 25/07/2020 La mise en place de la communication autour de cet événement a été réalisée en interne, à moindre coût et a été efficace. Les seules dépenses concernent le papier utilisé et le coût des copies et tirages du photocopieur de la mairie (coût total 40€).

☐ Bilan de la communication faite pour la journée du 25 juillet 2020



- Gestion 100% interne (Commissions/Comité des fêtes
- Budget Com. 0euros

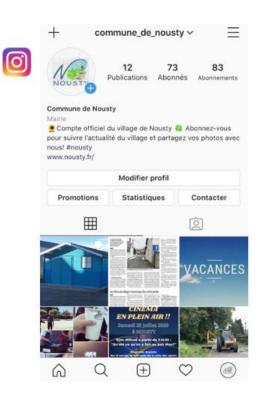
-Point d'avancement du Site Internet :

1/ Site Internet



- -Contenant : travaux en collaboration avec la Commission TIC à partir du cahier des charges du site fourni par la CCom.
- -Toujours en cours de « construction »
- -Contenu : Travaux de mise à jour du contenu reprennent demain avec la relance des ateliers avec la Commission Communication
- 2/ Activation des outils de communication
- -Création d'un compte Facebook et Instagram.





- La communication sur les actions réalisées par la municipalité

- √ 3 articles dans la République des Pyrénées
- ✓ Lien avec le correspondant de presse
- ✓ Mise à jour des réseaux sociaux
- ✓ Etat de l'art sur les autres flux de com. existants à faire.

-Agenda Annuel des manifestations à venir sur la commune

✓ Collaboration avec Pontacq Radio

-Communication aux Noustysiens : publication du Nousty Mag / sous forme de Gazette pour septembre.

La commission va travailler à la réalisation d'un Nousty Mag, qui sera distribué en septembre.

Action Sociale

-Nature des actions réalisées



- √ Travail d'accompagnement de personnes sur la commune
- ✓ Rôle « administratif »

-Lien avec l'ADMR

Rencontre avec M. le Maire de Marie-Pierre Cabanne (conseillère départementale) et Sylvie Pouts le 03/08/2020

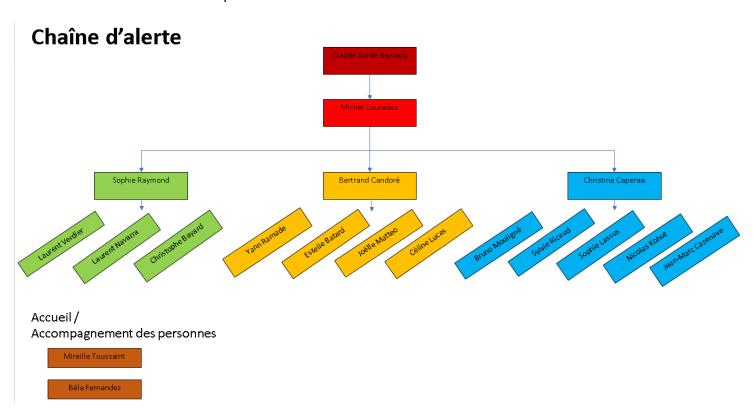
- ✓ Connaître les actions de l'ADMR et plus particulièrement celles effectuées sur notre communes
- ✓ Identifier quel rôle de facilitateur on pourrait avoir nous dans le cadre de ces actions/ Pour ces noustysiens.
- ✓ Remise du « don » fait lors de la distribution des masques par les Noustysiens à cette occasion (173 euros)
 - (le chèque d'un même montant sera remis au SSIAD lors d'une même rencontre)
- ✓ La première réunion du CCAS se tiendra courant septembre ou octobre. La date n'est pas encore fixée.

-Lien avec l'intercommunalité

Pôle cadre de vie et solidarités du territoire/Solidarités et services à la population

PCS

- -Mise à jour du document afin de le réactualiser (en cours)
- -Mise à jour de la chaine d'alerte
- -Outils d'alerte et opérationnels





OBertrand Candoré:

■Avancement Église :

Un contact a été pris afin de voir comment faire participer le diocèse aux travaux.

■Avancement Cuisine salle de Sports :

Des travaux d'importance sont à entreprendre. Les cuisines ne sont pas aux normes ; les installations sont dangereuses ; il y a un manque d'hygiène.

Voici les principaux travaux à réaliser : un ballon d'eau chaude doit être installé ; la toiture et l'isolation des « cuisines extérieures » doivent être refaites ; il faut fermer le local ; refaire l'évier ; placer une hotte ; repenser l'accessibilité sécurité ; l'électricité est à mettre aux normes.

■Mairie:

Le sol, la peinture, vont être refaits, l'accueil repensé et des éclairages LED vont être installés.

■Numérique :

C'est un dossier compliqué. Il faut acheter du matériel pour le secrétariat de mairie et revoir le système informatique.

Quant au site internet, M. Candoré explique aux conseillers que la reconstruction est difficile car il ne possède pas toutes les informations.

Monsieur le Maire reprend la parole pour clôturer le conseil municipal. Il donne quelques dernières informations :

- -réhabilitation de l'ancienne décharge en cours par le CCNEB;
- -prochains conseils municipaux : il propose un moment convivial et d'échanges après le conseil.
- -date du prochain conseil : le lundi 5 octobre, à 19H.

Clôture de la séance : 21h45.